

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

Journal communautaire de Kamouraska VOL. 15 N° 6 DÉCEMBRE 2014



*Foyeuses
Fêtes !*

Lanterne réalisée par
Réjeanne Pelletier et présentée au concours
«Noël au coeur du Kamouraska»
à Saint-Denis-de-la-Bouteillerie

CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS :



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347
www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

L'équipe de :



Louise Caron et Claude Leclerc
propriétaires
imprimerie.pretexte@videotron.ca

197, Route 230 Ouest
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél.: 418 492-1170
Télééc. : 418 308-0588

Vœux du Temps des Fêtes

Ces prochains jours nous ramèneront des moments attendus toute l'année et des joies importantes et rafraîchissantes.

De notre enfance nous reviennent des souvenirs d'éclats de rires et de grandes joies devant un inexplicable détour d'un Père Noël souvent vague mais combien présent à notre esprit.

Il faut les rechercher à tout prix ces tendres moments et je vous les souhaite très nombreux et très riches en amour et en amitié. Soyez heureux et amicaux dans vos rencontres et trouvez ces raisons qui font que nous adorons nous retrouver entre nous.

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année.

Richard Préfontaine, maire de Kamouraska

Concert de Noël

Le temps des réjouissances de Noël approche à grand pas! Pour se mettre dans l'ambiance, le Musée régional de Kamouraska vous invite à un concert de Noël qui se déroulera dans la magnifique église Saint-Louis de Kamouraska. Avec sa belle voix, le chanteur Jean Huard vous propose un répertoire de cantiques et de chants de Noël traditionnels. Il sera accompagné au clavier par Nicole Lacasse. Quoi de mieux pour démarrer

cette belle saison? En prime, l'incontournable Pierre Lévesque colorera l'évènement en devenant conteur pour nous amener dans le monde merveilleux du conte de Noël. Amenez vos enfants – ou revenez en enfance – et venez vous émerveiller dans la beauté des contes et chants de Noël.

**L'évènement est gratuit et pour tous.
Dimanche le 7 décembre 2014, 14h,**

église de Kamouraska.

Pour l'occasion, l'entrée au Musée régional de Kamouraska sera réduite à 5 \$ et gratuite pour les enfants de tous les âges (moins de 18 ans), incluant la visite de l'extraordinaire exposition du Musée de la Banque du Canada – La gravure, un art à découvrir.



LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter : Développement Kamouraska 418 492-6523 poste 3
67, avenue Morel
Kamouraska, GOL 1M0

Prochaine date de tombée :
15 janvier 2015

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. et est publié à 400 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 20\$ par année, frais de poste et de manutention compris.
Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal

Rédactrice : Magdeleine M. Bossé
Infographie : Imprimerie Pré-Texte
Impression : Imprimerie Pré-Texte
Révision linguistique : Huguette Carretier et Claude Langlais

On célèbre Noël à Kamouraska

De nouveau cette année, les personnes de Kamouraska vivant seules sont invitées à célébrer Noël au Centre communautaire vendredi, le 12 décembre 2014. La fête débutera à 11h00 heures par une messe présidée par l'abbé Raymond Michaud suivie d'un dîner traditionnel chaud. En après-midi il y aura activités et animation.

Une invitation personnelle a été remise aux personnes vivant seules de notre paroisse. Si par malheur vous avez été oublié et que cette fête vous intéresse, il nous fera plaisir de vous accueillir si vous en avisez le presbytère par téléphone au 418 492-2140.

P.S. Afin de nous aider à réaliser cette fête, quatre tirelires ont été disposées: à l'église, au « Jardin du Bedeau » et au salon « Mousse et Vague ». Grand merci.

Le Comité d'entraide de Kamouraska

LL Avec vous, là où ça compte TT

MALLETTE

SENCRL
Société de comptables professionnels agréés

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolyne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télé. : 418 492-9640

www.mallette.ca



IGA Saint-Pascal




**400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0**

tél. : (418) 492-2902
télé. : (418) 492-7566

André Tanguay
Propriétaire

courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com



Desjardins Caisse du Centre de Kamouraska

Lorsqu'arrive le temps des Fêtes, il est tout naturel de penser à ceux et celles qui contribuent à notre réussite et ce, tout au long de l'année. Il n'y a pas de moment plus approprié pour vous dire **MERCI** pour la confiance que vous nous témoignez.

La Caisse du Centre de Kamouraska vous souhaite une période des Fêtes empreinte de belles valeurs familiales, amicales et humaines. Les membres des conseils d'administration et de surveillance, la direction générale ainsi que les employés s'unissent pour offrir leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité à vous et à vos proches pour la nouvelle année.

Veillez prendre note que la Caisse du Centre de Kamouraska fermera ses portes les 24 et 31 décembre à 14 :00. Nous serons de retour les 29 décembre 2014 et 5 janvier 2015 aux heures habituelles.

Nos meilleurs vœux chers membres!



Les artisans du monde agricole de Kamouraska à l'honneur

Nous ne pouvons que nous réjouir et féliciter tous ceux qui ont été honorés, en cette année 2014 et ont gagné prix, trophées, médailles, certificat et même, pour une famille, la plus haute distinction que l'on peut obtenir en agriculture soit « Commandeur de l'Ordre national du mérite agricole ».

Dès le printemps, le 1^{er} mars dernier, au 12^e Gala reconnaissance du monde agricole, la famille de monsieur Raymond Michaud, de la ferme Régika, était reconnue comme la « Famille agricole 2014 ». Tout un honneur pour cette famille qui travaille sur cette terre appar-

tenant aux Michaud depuis 1906.

En septembre, M. Gilles A. Michaud, fils de Raymond Michaud, donc de la ferme Régika, recevait un certificat honorifique pour ses 20 ans de vie municipale lors du 73^e Congrès de la Fédération québécoise des municipalités, preuve est donc faite que l'on peut performer sur une terre et être aussi actif au niveau municipal.

Et voilà, qu'en octobre, la ferme Jeannicole, qui appartenait à Jean-Marie Drapeau et Nicole Labrie et depuis 2003, à leurs deux fils Yvan et Christian, vient être couronnée du titre prestigieux de

Commandeur de l'Ordre national du mérite agricole! Belle récompense après toutes les années consacrées à l'amélioration de cette ferme qui appartient aux Drapeau depuis 1944. Ils ont raison d'être fiers et nous le sommes pour eux!

De la 4^e génération, les jumeaux Yvan et Christian ont été diplômés de l'ITA de la Pocatière en Gestion et exploitation d'entreprise agricole. En 2009, ils avaient remporté les honneurs à la catégorie Argent de l'Ordre du mérite agricole. (Ce prix leur avait été remis par le ministre Claude Bécharde). Et cette année, ayant postulé pour l'Or, ils l'ont obtenu à leur première tentative. En plus de l'obtention de ces titres, ils ont aussi remporté le Mérite Promutuel de la prévention aux niveaux régional et national. Ils sont propriétaires d'une terre dont la superficie de culture est de 500 acres, drainées et nivelées.

Ils sont gagnants car ils sont reconnus tant pour la qualité de l'élevage et celle du lait que pour le haut niveau des céréales, la prévention et la philosophie entrepreneuriale.

Ils sont mariés tous les deux et ont une famille de trois enfants chacun, dont un garçon pour chacun des jumeaux, les jeunes garçons (13 et 14 ans) semblent intéressés à assurer la relève.



Ferme Jeannicole

Crédit photo : M. Marc Lajoie du MAPAQ

Papeterie Au coin de l'Écriture



- Papeterie de bureau • Équipement • Ameublement
- Articles scolaires • Service de livraison

555, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Tél.: 418 492-1234 Téléc.: 418 492-6221

bsrpapeterie@familiaprix.com

Sylvie Soucy, *conseillère*



PROMUTUEL DU LITTORAL

418 856-4429

418 492-2014

www.promutuel.ca

ASSURANCE

Automobile | habitation | entreprise | agricole

Gagnants pour la médaille de Bronze, 2^e au niveau régional, 3^e au niveau national, la ferme Jean Labrie inc. Propriété de Bernard Labrie et Julie Plouffe est exploitée par la huitième génération au sein de la famille Labrie.

La ferme de Bernard a été la première à se doter d'un robot pour la traite.

Le 18 octobre, la Société d'agriculture du comté de Kamouraska soulignait les vainqueurs de ses prix de céréales et ren

La ferme Gagnon et la ferme Drahoka gagnent ex-aequo le 1^{er} prix pour la classe Blé grainé.

Dans la classe Orge pure le gagnant est la ferme Jeannicole.

Pour la classe Orge grainée, la ferme Jeannicole récolte la 1^{re} position suivie de la ferme Drahoka

Dans la catégorie Maïs, la ferme Drahoka et la ferme Jeannicole sont ex aequo en 2^e position.

Nos plus sincères félicitations à vous tous, Kamouraska est vraiment une belle paroisse où l'agriculture se porte bien. Nous savons reconnaître tout ce que vous apportez de bien, de beau et d'utile à un village comme le nôtre! Vous êtes importants et vos terres sont belles et ajoutent à la beauté de nos paysages! Grand merci!

Magdeleine



Ferme Labrie Inc.

Crédit photo : M. Marc Lajoie du MAPAQ

Cette ferme est réputée comme l'une des plus efficaces du Québec, elle se classe toujours dans les 10 meilleures grandes fermes des GCA et affiche le meilleur coût par hectolitre de lait parmi celles qui ont un robot de traite au Bas-Saint-Laurent et en Chaudières-Appalaches.

dait hommage à tous ceux qui ont remporté des honneurs.

La ferme Gagnon a obtenu le 1^{er} prix dans la classe Avoine pure et aussi le 1^{er} prix pour la classe Avoine grainée.

La ferme Kamouraska 2000 gagne le 1^{er} prix dans la classe Blé pur.



IMAGINEZ :

plus de 14 000 collaborateurs répartis dans plus de 350 bureaux à travers le monde pour réaliser des projets encore...

PLUS GRANDS QUE NATURE.



CULTURE

Exposition La gravure : un art à découvrir

C'est en grande première canadienne que le Musée régional de Kamouraska présente l'exposition *La gravure : un art à découvrir*. Venez y découvrir le processus créatif, le savoir-faire technique et le génie artistique à l'origine de chaque série de timbres et de billets de banque canadiens, depuis la conception jusqu'à l'émission. Des œuvres originales, des plaques d'impression, des vidéos, et du matériel interactif vous attendent dans cette exposition amusante, informative et enrichissante mettant en valeur la beauté et les subtilités des timbres et des billets de banque canadiens. Destinée tant aux jeunes qu'aux adultes, l'exposition comprend un éventail d'objets, d'éléments interactifs et de renseignements supplémentaires approfondis.

Le Musée régional de Kamouraska a le privilège de recevoir cette exposition produite par le Musée de la Banque du Canada pour la période des Fêtes 2014. C'est une occasion unique dans la région

de voir comment les timbres et la mon-



naie sont produits et d'admirer le travail d'artisans plutôt inconnus : les graveurs de la Banque du Canada. Ces graveurs

produisent de réelles œuvres d'art que sont les pièces de monnaie et les billets de banques. L'exposition met ainsi en scène d'extraordinaires artefacts tirés de la collection du Musée canadien de l'histoire illustrant, à travers le temps, ce travail de gravure. Rarement une exposition d'une telle qualité s'est arrêtée au Kamouraska.

Soyez donc parmi les premiers à visiter cette exposition qui voyagera à travers le Canada.

L'exposition se tient du 24 novembre au 30 décembre 2014, de 9h à 17h. Veuillez tenir compte que le Musée sera fermé les 24-25-26 décembre.

Cette exposition est réalisée par le Musée de la Banque du Canada en partenariat avec le Musée canadien de l'histoire. An exhibition produced by the Bank of Canada's Museum in partnership with the Canadian Museum of History.

La boutique de votre Musée pour vos cadeaux de Noël

Vous cherchez un cadeau original pour vos proches à Noël? Avez-vous pensé à la boutique du Musée régional de Kamouraska? Nous avons une sélection d'articles originaux et uniques dans la région. Nous avons des articles de la série Prestige Kamouraska dont deux choix d'horloges de marée (39,95 \$), un chandail en polar (avec coupe pour homme et coupe pour femme) (48 \$) et un sac de ville disponible en quatre couleurs (12 \$). Des articles pratiques et de qualité, pour tous et à bon prix.

La boutique de votre Musée offre également un bon choix de livres dont plusieurs titres portant sur Kamouraska : *Les îles de Kamouraska* de Pierre Giard (20 \$), *Carnet de Kamouraska* d'Anne

Michaud (40 \$), *Kamouraska : 1674-1984* d'Alexandre Paradis (30 \$) et plusieurs autres. Nous avons également une sélection unique de livres portant sur la



généalogie dont les origines allemandes

ou écossaises de nos ancêtres.

Vous cherchez un beau livre? *Le Témoins du passé* de Thérèse Sauvageau (80 \$), *Saints et fêtes du jour au Canada français* de Jeanne Pomerleau (39 \$), *Légendes du Québec* de Jean-Claude Dupont (15 \$) ou *Au temps de la petite vérole* de Rénald Lessard (49,95 \$) sont tous d'excellent choix pour glisser sous l'arbre de Noël.

Pour tous les achats de plus de 50 \$, nous allons ajouter un petit cadeau en prime! La boutique est ouverte tous les jours de 9h à 17h, jusqu'au 30 décembre, fermée les 24-25-26 décembre.

RETOUR SUR

L'été de M. Chapais à Kamouraska



Bonjour gens de Kamouraska, En rangeant le costume officiel de Jean-Charles Chapais, j'ai eu l'idée d'écrire un mot pour vous témoigner l'immense plaisir que j'ai eu, cet été, à faire découvrir votre village. N'étant pas natif de Kamouraska, c'est d'abord moi qui ai découvert ce mythique village et le grand coeur des gens qui y habitent. C'est en mai dernier qu'a commencé ma belle aventure.

Voulant recueillir le plus d'informations possible sur l'histoire de Kamouraska, j'ai

arpenté les rues du village, dans les habits de M. Chapais, saluant les villageois et m'entretenant avec plusieurs d'entre eux qui me racontèrent l'histoire de leurs maisons et leurs familles. Je tiens à les remercier sincèrement.

C'est le 15 juillet que commencèrent officiellement mes visites patrimoniales. Dès les premiers jours, à ma grande surprise, des gens de l'extérieur et même de la région se présentèrent en grand nombre. Je me suis rendu compte que la réponse des gens était très positive et qu'ils appréciaient cette

heure passée avec M. Chapais. Au total, c'est plus de 450 personnes qui m'ont tenu compagnie du quai Miller jusqu'au musée en passant par l'église.

J'aimerais, finalement, remercier messieurs Yves Sévigny (Directeur du Musée régional de Kamouraska) et Luc St-Amand (Directeur de la Maison Chapais) qui ont collaboré ensemble pour rendre cette visite possible. Au plaisir de se revoir au printemps prochain.

Jean-Charles Chapais
(alias Richard Sénécal)

Saint-Denis Saint-André

Saint-Philippe-de-Néri Saint-Pascal/Saint-Bruno

Mont-Carmel Kamouraska Saint-Germain

**Mieux se connaître,
pour mieux avancer.**

Desjardins
Caisse du Centre de Kamouraska

Le Club des 50 ans et + fête ses 40 ans d'existence

C'est vendredi, le 7 novembre dernier que le Club des 50 ans et +, anciennement appelé le Club de l'Âge d'Or, a fêté le 40^e anniversaire de son existence. Le Club a été fondé en 1974 et son premier président fut Jean-Baptiste Beaulieu, suivi quelques années plus tard par Jeanne Lépine. Puis, ont suivi les traces des premiers Charles-Henri Raymond, Réjeanne Beaulieu, Guy Drapeau, Berthe Laplante Morneau, Madeleine Toutant, Juliette Landry, Gilles Paulin, Laurence Dionne et la présidente actuelle, Réjeanne Sirois Beaulieu. Tous des gens dévoués pour leur Club et pour les aînés de Kamouraska.

C'est devant plus de cent cinquante personnes que la présidente a fait avec fierté l'historique du Club. Elle a souligné tout le travail effectué par ceux qui l'ont précédé, ainsi que leur dévouement. Les gens de Kamouraska étaient nombreux et les présidents et présidentes des clubs de Montmagny à Rivière-du-Loup se sont joints à cette fête.

Les députés Norbert Morin et François Lapointe, le préfet suppléant de la MRC,

Jean Dallaire et son épouse, Anne-Marie



Crédit photo : Nancy St-Pierre

Lorent, présidente du secteur de Kamouraska, René Paquet, directeur général du

carrefour des 50 ans et + du Bas Saint-Laurent-Gaspésie, le maire Richard Préfontaine et son épouse de même que Claude Langlais et son épouse faisaient partie des invités spéciaux.

Le bon souper et la veillée ont été appréciés. Une plaque a été remise aux gens du conseil 2014.

Félicitations au Club des 50 ans et + et puisse le Club trouver une relève afin de poursuivre sa mission auprès des aînés de notre paroisse. Nous vivons d'espérance...

Réjeanne Beaulieu et Claude Langlais.

*Notez que le 16 décembre, il y aura notre dîner mensuel qui se tiendra au Centre communautaire. À cette occasion, le Club offrira le dîner gratuitement aux membres 2015. Pour cela, il est obligatoire de réserver sa place aux numéros de téléphone 418 498-5410 ou 418 492-5362.

Un petit mot de la Biblio

Lundi le 17 novembre dernier, avait lieu l'assemblée générale annuelle de la bibliothèque, nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui se sont déplacées en cette soirée enneigée. Il fut question, entre autres, du projet de relocalisation de la bibliothèque. Nous



Meggan Bouchard

avons mentionné que nous procéderons par étapes et que nous faisons actuellement des plans et des prévisions bud-



Rosalie Bouchard

gétaires. Évidemment, lorsque le grand jour sera arrivé, tous ceux et celles qui désirent donner de leur temps seront les bienvenus. De plus, les deux heureuses

gagnantes du concours jeunesse estival sont : Meggan Bouchard et Rosalie Dionne. Elles nous ont fait l'honneur d'être présentes à l'AGA pour recevoir leurs prix. Merci de leur participation et félicitations à toutes deux!

Nous tenons à mentionner également que pour toutes questions, suggestions ou commentaires, vous pouvez écrire au comité de la bibliothèque à l'adresse courriel suivante : bibliokamour@gmail.com

Merci. Au plaisir de vous croiser à la bibliothèque.

Le comité

Reconnaissance bénévole du développement rural au Kamouraska : près de 125 personnes étaient de la fête!



organisme bénévole qui contribue à la mise en valeur du patrimoine des communautés, de l'histoire de leur village et au renforcement identitaire kamouraskois. Que ce soit par l'organisation des fêtes des 100 ou 150 ans d'une municipalité, la restauration et la mise en valeur du patrimoine (musée, quai, etc.), par la rédaction du journal local, tous ces

tité de ses habitants.

Kamouraska, le 9 octobre 2014. – L'activité reconnaissance de l'implication bénévole dans le développement du Kamouraska a regroupé plus d'une centaine de personnes le 9 octobre dernier à Kamouraska. S'inscrivant dans le cadre de la *Semaine de la Ruralité au Bas-Saint-Laurent*, la soirée reconnaissance avait pour thème « *Histoire et identité au Kamouraska* ».



Crédit photo : CLD du Kamouraska



Crédit photo : CLD du Kamouraska

L'activité a permis à chacune des municipalités du territoire de faire valoir un

gestes contribuent à faire connaître l'histoire du Kamouraska et à forger l'iden-

Les participants ont reçu un accueil chaleureux de la part de l'équipe de Kamouraska dont le maire de la municipalité, Richard Préfontaine, les élus, les membres du comité de développement et de nombreux bénévoles. Les témoignages de Claude Langlais sur les quais et de Paul-Louis Martin sur les villages ruraux suivis par la légende de La Chasse galerie racontée par Pierrette Maurais ont grandement contribué au succès de la soirée, sans oublier l'apport du maître de cérémonie, M. Michel Lavoie. La gastronomie locale était à l'honneur. Un certificat reconnaissance a été remis aux 17 municipalités pour leurs efforts envers le développement local tout au long du Pacte rural 2007-2014.

Le comité organisateur de l'événement était composé de Thérèse Brodeur CLD, Nadia Dolbec du CSSSK, et de la municipalité de Kamouraska, Richard Préfontaine maire, Mychelle Lévesque, directrice générale et Benoit Randall, agent de développement. Cette activité a été rendue possible grâce à la contribution financière de la MRC de Kamouraska, de la SADC du Kamouraska, du CLD du Kamouraska et du député de la Côte-du-Sud, Norbert Morin.

Thérèse Brodeur
agente de développement rural



**CET HIVER, VOYAGEZ
AVEC TRANS-APTE !
POUR INFORMATION
ET RÉSERVATION :**

856-5856

Prenez note que notre site internet sera en fonction à partir du 1 janvier 2015 :

www.transapte.com

[Visitez aussi notre page facebook](#)

La Poissonnerie Lauzier offre des huîtres...pour le quai!



Crédit photo : Émile Lauzier

Samedi le 1^{er} novembre se déroulait au Bistro de la Mer à Kamouraska une bien étrange rencontre.

L'ambiance était joyeuse, le plaisir était évident et le vin blanc coulait juste ce qu'il fallait. Nous étions 39 exactement réunis autour de la reine de la soirée : l'huître!

La Poissonnerie Lauzier avait fait les choses en grand. Le chef, Yves Lussier, avait annoncé 5 services, mais en réalité nous en avons eu 8 ou 9, peut-être davantage même pour les plus gourmands. Chaque plat était divin, bien présenté et délicieux. Je vous donne en vrac le menu à base d'huîtres : Caraquet de choix sous toutes ses formes : soupe crémeuse aux huîtres, huîtres gratinées, croûtons gratinés aux huîtres fumées, huîtres frites, enrobées de bacon, en feuilleté à la sauce cheddar, un trio avec salsa de mangue, gin et citron

vert, coriandre et autres sauces exotiques et rafraichissantes. Un shooter à la vodka et huître s'est intercalé dans cette déclinaison marine.

Mais les huîtres nature sur écailles étaient bien sûr aussi de la fête. Dès leur arrivée, les vaillants invités ont retroussé leurs manches et ont ouvert les huîtres proposées à volonté. Quel régal et l'ambiance a été immédiatement à la bonne humeur, à la gourmandise et aux saveurs marines!

Ce festin s'est terminé par un dessert non prévu mais offert et réalisé par Linda Garon, épouse de Bernard Lauzier, un magnifique feuilleté aux fraises avec son coulis.

Le service assuré par Linda, Camélia, Karine et Aurélie était rapide, efficace et souriant.

Bernard Lauzier, sa famille et ses employés avaient conviés les amateurs à déguster ce repas d'huîtres contre une contribution dont la totalité est revenue à la Corporation du Patrimoine maritime. En effet, Kamouraska est reparti pour la phase 2 de la rénovation du quai Taché et le fonds de la communauté nécessaire pour obtenir des subventions est à rebâtir.

Bernard est modeste mais il n'échappera pas aux compliments de tous les convives. Avec cette soirée, outre le plaisir de la dégustation pour les participants, il a généreusement offert à la Corporation du Patrimoine maritime de Kamouraska la somme de 2925 \$. Pour ce repas, 40 billets avaient été mis en vente à 75 \$ et 39 ont trouvé preneur. L'intégralité de la somme récoltée est un don de la Poissonnerie Lauzier, sans compter, les frais, le temps et le travail consacrés à cette soirée. Une plaque au nom de la Poissonnerie sera installée au quai pour commémorer cet évènement.

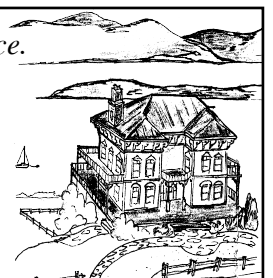
Profitons de l'occasion pour souligner l'esprit novateur de Bernard Lauzier qui ne cesse d'offrir à sa clientèle des produits nouveaux et toujours de qualité. Il a aussi eu l'idée d'installer sur son stationnement une borne de recharge publique pour les voitures électriques.

Nous avons de la chance d'avoir une telle Poissonnerie à Kamouraska et nous en sommes fiers.

Huguette Carretier
Corporation du
Patrimoine maritime de Kamouraska

CENTRE SANTÉ LA GRAND VOILE

*Beau temps, mauvais temps, une évasion régénératrice.
Des soins personnalisés de qualité; massothérapie,
bains et enveloppements, soin des pieds.
un bien-être assuré
Solarium, terrasses et salon de repos*



168, avenue Morel | Tél. : 418 492-2539 | www.lagrandvoile.ca

OUVERT À L'ANNÉE

L'atelier boulangerie a fait des heureux



Samedi le 15 novembre et dimanche le 16 novembre se tenait l'atelier boulangerie à Kamouraska. Cette offre de loisirs et d'activités est une belle initiative de votre comité famille.

Pendant toute la fin de semaine, dans une atmosphère conviviale, des passionnés de boulangerie ont pu en apprendre davantage sur les techniques et les connaissances de base de la confection de pains et viennoiseries.

Grâce à Emmanuel Demers, boulanger à la boulangerie Niemand, tous les participants ont eu l'occasion de mettre la main à la pâte! Levain, pâte fermentée, autolyse, farine intégrale, farine blanche, kamut, seigle et encore plus, sont autant de sujets abordés pendant cette fin de semaine. Nous avons préparé un pain de campagne, un pain aux 3 céréales, un pain aux fruits et une pâte briochée pour faire des petits

pains viennois.

Si cette description vous donne envie de participer à un autre atelier; surveillez l'offre de loisirs du comité famille. Car un autre atelier boulangerie sera offert au printemps, à la demande générale des participants!!

Un merci spécial à Emmanuel pour sa générosité et sa disponibilité. Un passionné qui sait transmettre ses connaissances. Un merci aussi au Bistro Côté Est pour le prêt du local. Et à bientôt!

Anik Corminboeuf
présidente du Comité famille Kamouraska

L'Halloween à Kamouraska

Pour une troisième année consécutive, votre comité famille a mis en place une activité Halloween à Kamouraska. Cette année, c'est avec le service de garde de l'école que nous avons décidé d'offrir à nos jeunes une belle fête de l'Halloween, ici dans notre village, le vendredi 31 octobre. Une trentaine de jeunes y ont participé.

Myriam, éducatrice du service de garde, a ouvert les portes de son local pour tous les jeunes dès la fin des classes. Jeux et maquillage étaient à l'honneur. Puis, monstres, sorcières et princesses se

sont rendus à la salle communautaire où les attendait un buffet préparé par les membres du comité famille.



Une fois bien repus, c'est accompagnés de parents et de membres du comité famille

que les jeunes sont partis à la cueillette des bonbons sur l'avenue Morel.

Un merci à tous les parents qui, par leur présence, ont rendu plus sécuritaire cette soirée. Merci à nos citoyens pour leur générosité lors de la cueillette. Merci à Myriam pour sa participation. Et un merci spécial à tous les membres du comité famille qui, par leur participation, permettent de vous offrir des activités.

Anik Corminboeuf
présidente du Comité famille Kamouraska

Café·Bistro



Ouverture le 18 avril

Avril

vend. sam. 11h-21h,
dim. 11h-16h

Mai

jeud. vend. sam.
11h-21h, dim. 11h-16h

Été

tous les jours 10h-22h

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstKamouraska
cote_est@hotmail.fr | www.cote-est-a-kamouraska.com



Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

PROJET

Un projet de mise en valeur de l'agriculture et du bioalimentaire pour Kamouraska

Le comité de développement de la municipalité de Kamouraska réalise actuellement un projet de mise en valeur de l'agriculture, du bioalimentaire et de la transformation alimentaire à Kamouraska. La démarche entreprise par le comité consiste d'abord à rencontrer individuellement les entrepreneurs concernés par la thématique, puis d'organiser des ateliers de discussion en groupe durant l'hiver ou le printemps 2015.

Le but de notre démarche est de savoir quelle est leur vision de Kamouraska, ses forces et ses faiblesses et la dynamique qui y règne. De plus, nous voulons parler

avec les entrepreneurs de leurs projets. Avez-vous des défis ou des opportunités importantes? Y a-t-il un potentiel d'amélioration important à Kamouraska dans le domaine de l'agriculture ou de la transformation alimentaire, etc.?

Le comité de développement n'a aucun a priori sur les projets qui peuvent être présentés. Nous sommes intéressés à renforcer ou consolider un créneau déjà établi à Kamouraska ou encore créer un projet qui aura des répercussions économiques positives dans la municipalité.

Déjà, nous avons rencontré plus d'une

dizaine d'intervenants! Merci pour votre participation. Notre objectif est de rencontrer individuellement l'ensemble des entrepreneurs concernés. Si vous n'avez pas été contacté, n'hésitez pas à nous appeler.

Pour toutes questions ou renseignements, contacter Benoit Randall, agent de développement de la municipalité de Kamouraska au 418 492-6523, poste 3 ou developpement@kamouraska.ca Merci de votre appui et de votre collaboration!

Un calendrier web pour l'ensemble des activités régionales au Kamouraska

Un calendrier d'événements régionaux du Kamouraska est maintenant disponible sur le site internet de la municipalité de Kamouraska. En y naviguant, vous pourrez découvrir l'ensemble des activités se déroulant au Kamouraska, que ce soit des activités culturelles, sportives, so-

ciales, éducatives, etc.

Pour avoir accès à ce calendrier, il suffit de cliquer sur le petit bouton (image ci-dessus)



et le calendrier s'affiche. Si vous voulez annoncer des événements, qui sont d'envergure régionale, faites en part à votre agent de développement!

Bonne navigation, Benoit Randall

KAMOURASKA CHRYSLER

• Pour le choix • Pour le prix
Et surtout pour le service

*Merci d'être avec nous,
on croit au Kamouraska.*

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 8h00 à minuit
(département service et pièces)
de 8h00 à 21h00 (département des ventes)

kamouraskachrysler.com

Kamouraska

Image d'un bâtiment de concessionnaire de voitures avec plusieurs véhicules exposés devant.

Mise à niveau des locaux de la municipalité

Dans le cadre de la mise à niveau des locaux de la municipalité, le Conseil municipal en est venu à la conclusion que dans une première étape de cette opération, la bibliothèque serait rapatriée dans les locaux de la municipalité.

Conscients que cette relocalisation occasionnera le déplacement des associations communautaires déjà en place telles que le Club des 50 ans et + et, le Cercle de Fermières, nous nous sommes assurés que ces dernières puissent pour suivre leurs activités sans contrainte d'espaces ou de commodités. L'accueil

touristique est lui aussi impliqué dans cette relocalisation.

Comme la superficie du local prévu pour la bibliothèque devait être suffisamment grande, nous devons utiliser le local du Cercle de Fermières. Il sera déplacé dans une partie du local de l'accueil touristique qui lui aussi sera réaménagé en conséquence.

Quant au Club des 50 ans et +, nous leur aménagerons une place de choix dans les locaux du Centre Communautaire, l'équipe s'y retrouvera pour préparer ses repas habituels et ses danses men-

suelles.

Il est prévu que ces mouvements se concrétiseront dans les prochains mois, selon les modifications à apporter dans ces locaux afin de répondre aux besoins de chacun.

Michel Dion
Conseiller municipal no.4
Comité de mise à niveau des services municipaux
Municipalité de Kamouraska

VOICI UNE ATTENTION ORIGINALE!

Surprenez vos proches en leur offrant de l'aide domestique. Facile à utiliser et très agréable à recevoir, les chèques cadeaux de Services Kam-Aide inc. sont une solution simple et pratique. Contactez nous au 418-856-5636

- * Entretien ménager
- * Grand ménage
- * Préparation de repas
- * Lessive et repassage
- * Accompagnement pour les commissions





Il y a plus à la performance que le bruit du moteur et les virages serrés. C'est aussi le confort et la confiance que vous procurent le véhicule et ses caractéristiques lorsque vous partez en randonnée ou que vous avez du travail à accomplir. Tous les jours, nous travaillons pour que nos motoneiges deviennent votre meilleur partenaire de conduite.

Maintenant disponible avec la plupart des modèles des gammes de motoneiges de randonnée et utilitaires, les moteurs Rotax ACE offrent la meilleure consommation de carburant de leur catégorie, nécessitent très peu d'entretien et offrent un fonctionnement sans souci. Il n'en fallait pas plus, mais vous sommes allés bien plus loin!



Le système d'accélérateur intelligent (ITS) vous permet de choisir parmi trois modes de conduite : Sport, Standard et ECO!



La clé d'apprentissage Learning Key™ limite la vitesse pour les conducteurs moins expérimentés.

NOUVEAU L'accélérateur au doigt vous permet d'utiliser l'accélérateur avec le doigt ou le poignet - et de changer d'un à l'autre sans avoir à utiliser d'outil!

Nous sommes vos experts Ski-Doo® pour l'achat et l'entretien des motoneiges ainsi que pour les vêtements et accessoires.



Jean MORNEAU Depuis 1950
www.jeanmorneau.com

735, Taché,
Saint-Pascal
418-492-3632
1-888-297-3632

91, boul. Cartier,
Rivière-du-loup
418-860-3632
1-877-860-3632

ski-doo



ACTIVITÉ

Souper-projection au Centre d'art de Kamouraska

Le Café-bistro Côté-Est et franC doc s'unissent pour proposer, le 5 décembre prochain, un souper-projection au Centre d'art de Kamouraska. Au programme de la soirée : repas nordique aux saveurs régionales, présentation du documentaire «Ceux comme la terre» de Nicolas Paquet et discussion.

Après une présentation au «Festival du Cinéma de la Ville de Québec», au «Yellowknife International Film Festival» ainsi qu'aux «Rencontres internationales du documentaire de Montréal», la tournée du documentaire «Ceux comme la terre» s'arrête à Kamouraska, pour une grande première bas-laurentienne.

La soirée débute à 18h avec un repas imaginé et concocté par Kim Côté et Perle Morency, propriétaires du Café-Bistro Côté Est. Produits du terroir et influences amérindiennes et nordiques vous feront vivre une expérience gustative à l'image du documentaire. La présentation du documentaire débutera tout de suite après le repas et il sera possible d'échanger avec le cinéaste Nicolas Paquet après le visionnement.

La formule souper-projection est proposée au coût de 40\$/personne. Il est possible de réserver des billets au 418 308-0739. Les places sont limitées. Pour plus d'informations : www.facebook.com/ceuxcommelaterrefilm

ou www.kamouraska.org.

Le film

En 1953, René Fumoleau, un jeune missionnaire français, débarque dans les territoires du Nord-Ouest avec pour mission d'évangéliser les Indiens. Mais au contact des Dénés, un peuple dont le nom signifie littéralement « ceux qui sont comme la terre », l'homme va découvrir et épouser leur cause pendant plus de 60 ans, celle d'une lutte acharnée contre la colonisation sauvage dont ils ont été victimes. Il publiera même un livre devenu référence sur le sujet : «Aussi longtemps que le fleuve coulera». Revenant sur ce parcours, Nicolas Paquet fait également la chronique sensible et intelligente du mode de vie des Dénés sur les rives du Grand lac des Esclaves, dont le combat pour la préservation de leur territoire et de leur culture perdure encore.

Pour informations : Ève Simard | 418 492-9458 | info@kamouraska.org

Votre français écrit vous
pose problème ?

Pensez à notre Centre de perfectionnement !


Informatique • Comptabilité • Français

Téléphone : 1 855 856-1527

Courriel : jmercier@cegeplapocatiere.qc.ca





Service de la formation continue
et du soutien aux entreprises



François Lapointe
Député
Montmagny-L'Islet-
Kamouraska-Rivière-du-Loup



Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

CONSEIL MUNICIPAL DE KAMOURASKA



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le lundi, 6 octobre 2014

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le lundi, 6 octobre 2014

Tous les membres du conseil formaient quorum et siégeaient sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine. Mychelle Lévesque agissait à titre de directrice générale et secrétaire trésorière.

- Il a été résolu concernant les bacs à ordures que la municipalité commande à la SÉMER le nombre de 275 bacs roulants de 240 litres pour la collecte des matières organiques. La livraison des bacs et le début de la collecte auront lieu en fonction du calendrier convenu entre les regroupements de collecte et la SÉMER, et la facturation aura lieu suite à la livraison des bacs.
- Il a été résolu que suite à la vérification de conformité des soumissions reçues, la municipalité accepte la soumission de Camionnage Alain Benoit applicable à la vidange des fosses septiques pour les années 2015 et 2016 ainsi que la disposition et le traitement des boues étant la plus basse conforme après avoir effectué la moyenne du coût total des deux années.
- Dossiers CCU. 1) Demande du Centre d'art, 111 av. Morel. Aménagement du terre-plein face à l'immeuble. Le projet pourrait être accepté, une étude sera faite, concernant le choix des plantes. 2) Suivi du dossier de Mme Nicole Barbeau pour la caisse populaire du 83, av. Morel visant des travaux d'abattage d'un arbre malade. Accepté. 3) Suivi du dossier de Mme Yvette B. Côté, du 133, av. Morel. Abattage d'un arbre. Refusé. 4) Demande d'autorisation par Mme Andrée Tourigny du 180, av. Morel. Abattage d'un arbre. Accepté. L'abattage de cet arbre favorisera la croissance des feuillus présents et libérera la haie. 5) Demande pour l'abattage

d'un arbre sur le terrain de M. Luc Carmel du 34, av. LeBlanc. Réalisé.

6) Demande déposée par Mme Michèle Bernard du 122, av. Morel pour M. Sylvain Desjardins, (futur propriétaire). Travaux de réfection de la toiture. Dossiers déposés pour étude. Accepté. 7) Correspondance transmise à Mme Louise St-Hilaire du 98, av. LeBlanc, concernant une clôture de perches installée sans autorisation et qui ne respecte pas la distance minimale à partir de l'emprise du chemin public. La distance étant de 50 centimètres, la clôture devra donc être démantelée et relocalisée selon la réglementation en vigueur, après avoir demandé une autorisation. 8) Suivi de la demande du certificat d'autorisation déposée par Mme Lucie Robitaille du 69, av. Morel pour travaux d'installation de deux fenêtres côté ouest de l'immeuble. Accepté à la condition que le modèle des deux fenêtres soit similaire à celui des autres fenêtres de l'immeuble. 9) Suivi du dossier de Mme Lucie Robitaille concernant l'abattage d'un arbre, permission accordée et remplacement par un choix plus judicieux, un lilas.

Il a été résolu que la municipalité s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole afin d'obtenir l'exclusion de la zone agricole du lot 4 006 955 et d'une partie des lots 4 006 954, 4 006 952 et 4 007 602, du Cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Kamouraska, le tout représentant une superficie d'environ 23,6 hectares. Que le dossier soit transmis à la MRC de Kamouraska pour appui. (But : obtenir des terrains propices à la construction de résidences au sud du village).

- Transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018. Il a donc été résolu que la

municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle; la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme; elle s'engage aussi à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

- Projet d'alimentation en eau potable. Suite à de nombreuses études réalisées, la relocalisation de la source d'alimentation en eau s'avère être la meilleure alternative envisageable; les essais de pompage ont permis de localiser et de confirmer une nouvelle source d'eau souterraine composée de deux (2) puits et avec un minimum de traitement nécessaire; la localisation des nouveaux puits d'eau potable et le traitement de l'eau au site des puits permettraient également de desservir en eau potable les résidents actuels situés sur la route de Kamouraska ayant des puits individuels dont l'eau est impropre à la consommation humaine.
- Un nouveau programme d'aide financière a été récemment mis sur pied, soit le « Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) »; il a donc été résolu que la municipalité de Kamouraska présente son projet d'alimentation en eau potable dans le volet 1 du programme d'infrastructures « PRIMEAU » et que la municipalité de Kamouraska confirme que son mandataire est la firme BPR, qu'il est autorisé à préparer et à présenter la demande d'aide au programme « PRIMEAU », et qu'il est également autorisé à représenter techniquement la Municipalité auprès du MAMOT.

- Informations du maire : Suivi dossier mise aux normes de l'eau potable.
- Réductions éventuelles des heures de service de Postes Canada. **Il a été résolu** que la municipalité de Kamouraska demande à Postes Canada le maintien des heures d'ouverture au service à la clientèle tel que celles qui sont en place puisque des réductions auraient comme impact un service inadéquat pour les citoyens.
- **Il a été résolu** que la municipalité approuve la révision budgétaire déposée par la SHQ en date du 17 septembre 2014. Coût révisé pour la municipalité : 697.00 \$
- Demande de commandite 40^e anniversaire, Club des 50 ans et + de Kamouraska, Vin d'honneur pour le souper qui se tiendra le 7 novembre, suivi d'une soirée dansante. Accepté.
- Participation à l'activité « Noël au Cœur du Kamouraska » de Saint-Denis qui se tiendra les 28, 29 et 30 no-

vembre. Mme Réjeanne Pelletier est autorisée à procéder à l'achat de matériel pour la décoration de la lanterne. Sur pièce justificative, un remboursement des achats lui sera remis.

- Les plantes envahissantes : **Il a été résolu** que la municipalité de Kamouraska appuie la démarche de la municipalité de Saint-André à constituer un comité intermunicipal avec les partenaires du milieu afin d'initier une démarche visant à préserver la qualité de notre environnement face à la dégradation dont les plantes exotiques envahissantes sont responsables. M. Richard Préfontaine, maire, est le délégué de la municipalité qui siègera sur ce comité.
- La municipalité accepte la soumission déposée par Éco L'Eau visant la vérification des débitmètres à l'usine de traitement d'eau potable et au puits d'alimentation. Coût : 468.52 \$ taxes incluses.

Motion de félicitations. La municipalité félicite les récipiendaires suivants :

- Gilles A. Michaud, maire suppléant et conseiller municipal depuis 20 ans.
- Famille Raymond Michaud : mérite reçu dans la catégorie : implication agricole et relève familiale.
- Ferme Jeannicole : mérite agricole reçu dans la catégorie : A – médaille d'or.
- Ferme Jean Labrie Inc. : mérite agricole reçu dans la catégorie : bronze 3^e place (implication environnementale, saine gestion...).

Période de questions :

- Quote-parts Service Incendie de Ville Saint-Pascal et entente intermunicipale matières résiduelles.
- Route Lauzier (réparation) – mauvaise utilisation de la route par des VTT.
- Dossier : Développement domiciliaire.
- Suivi travaux exécutés et à refaire sur la route du Pain-de-Sucre.
- Suivi aux inondations du printemps (Aboiteau St-Louis).

Levée de la séance

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le lundi, 3 novembre 2014

Tous les membres du conseil formaient quorum et siégeaient sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine. Mychelle Lévesque agissait à titre de directrice générale et secrétaire trésorière.

- Le maire donnera le rapport de la situation financière pour l'année 2014 (inséré en page 20)
- La directrice générale dépose aux membres du conseil la liste des personnes endettées envers la municipalité. Une correspondance sera transmise aux propriétaires qui ont des taxes dues depuis plus d'un an. Une entente devra être prise avant le 1^{er} décembre 2014.
- Calendrier des séances du conseil pour l'année 2015, qui se tiendront

les lundis et/ou mardis et débiteront à 20h00 : 12 janvier, 2 février, 2 mars, 13 avril, 4 mai, 1^{er} juin, 6 juillet, 3 août, 14 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre

- Dossiers CCU :1) Déposé par Yves Desbiens, co-propriétaire du 198, av. Morel pour changement de revêtement de la résidence. Comme la demande est arrivée trop tard. Invitation à être présent au prochain CCU. 2) Suivi de la demande du Centre d'art sis au 111, av. Morel. Réétudier la demande. 3) Demande par Sylvain Desjardins du 122, av. Morel. Réfection toiture du garage. Accepté. 4) Suivi dossier de Christian Charest du 118, av. Morel. Changement de fenêtres. Accepté. 5) Demande par Mme Luce Lévesque du 135, av. Morel, Aménagement

d'un stationnement et changement des portes moustiquaires. Accepté et recommandations visant le stationnement. 6) Demande de Mme Claire Tremblay, du 32, av. Morel. Installation d'une fenêtre, côté ouest. Travaux réalisés sans demande. Recommandations en deux points. 7) Demande de Mme Claire Gagnon Gosselin du 187, av. Morel. Abattage d'un arbre réalisé sans permis. Reporté pour suivi de cette demande. 8) Demande verbale de l'Auberge du Foin de mer du 85, av. LeBlanc. Déplacement d'une enseigne. Accepté mais les conditions énumérées doivent être respectées.

- 9) Projet de construction d'une résidence secondaire au 109, av. LeBlanc, déposé par Kamco, au nom de Raymond Ouellet. Résidence actuelle sera déménagée. Accepté avec recommandations et modifications concernant les modèles des fenêtres et portes, des encadrements et des terrasses. La nouvelle résidence devra respecter le plan de lotissement.
- Le règlement No 2014.06 concernant la réfection et l'entretien de tous les chemins municipaux et/ou glissières de sécurité **a été adopté sans opposition** et les coûts estimés s'élèvent à approximativement 950 000.00 \$ + taxes applicables + temps/homme. Le règlement décrète les travaux de réfection, durant les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Le paiement des travaux sera payé à même le Fonds général et/ou subventions du MTQ, programme de remboursement d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence applicable aux dits travaux. Il entrera en vigueur le 3 novembre 2014. Adopté sans modifications.
 - Un avis de motion a été présenté qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement sur la gestion des matières résiduelles visant l'inclusion de la collecte des matières organiques (3e voie).
 - Il a été résolu que le contrat de travail de Stéphane Dionne, concierge, soit adopté en date de la signature entre les parties.
 - Il a été résolu que** la municipalité informe le MAMOT qu'elle s'engage à poursuivre la réalisation du projet et à payer sa part des coûts admissibles à la suite de l'étude préliminaire réalisée et de l'évaluation de l'aide financière; que la municipalité accepte les projets «A» et «B» selon l'estimation des coûts préparés par BPR en date du 20 février 2014 et accepte la participation gouvernementale prévue de 2 054 181.00 \$ (incluant 80 % des revenus de la taxe d'accise 2014-2018) et une participation municipale prévue de 1 145 819 \$; ce qui totalise un projet total de : 3 200 000.00 \$ (selon le tableau préparé par le MAMOT en date du 24 octobre 2014).
 - Il a été résolu que** la municipalité informe la Fabrique Saint-Louis-de-Kamouraska qu'elle ne renouvellera pas le bail à long terme signé entre les parties et ce, à compter du 1er janvier 2015; elle informe le locateur que la Bibliothèque municipale sera relocalisée dans un des immeubles qu'elle possède; la municipalité demande une location mensuelle en attendant la fin de l'occupation.
 - Il a été résolu que** la municipalité mandate le notaire, Claude Gagnon, pour la préparation du contrat notarié concernant l'acquisition pour régularisation par la municipalité du chemin « Rang du Cap » appartenant à Ferme Cap Blanc Inc. et portant le numéro 5 556 572, Cadastre du Québec. Coût pour la municipalité : Aucun. Avait déjà été cédé verbalement.
- Informations du maire : Mise à niveau de l'eau potable. Nettoyage d'un fossé (écoulement)
- Résolutions passées :**
- La municipalité appuie financièrement pour un montant de 50.00 \$ l'organisation d'une fête de Noël pour les bénéficiaires du Centre D'Anjou.
 - Elle renouvelle sa commandite à la Fabrique Saint-Louis-de-Kamouraska pour un montant de 100 \$ applicable au feuillet paroissial pour l'année 2015.
 - Elle approuve la révision budgétaire déposée par la SHQ en date du 8 octobre 2014. Coût révisé pour la municipalité : 1 099.00 \$
 - Elle participera au souper de reconnaissance dans le cadre de la 9^e Édition de l'activité «Noël au cœur du Kamouraska» qui se tiendra à Saint-Denis-de-la-Boutellerie le 29 novembre prochain. Monsieur Richard Préfontaine, maire, est désigné représentant de la municipalité à cette activité. Coût : 40 \$
 - Elle appuie financièrement les Voisins du Kamouraska pour un montant de 40 \$ applicable à 2015.
 - Il a été résolu que** la municipalité approuve les prévisions budgétaires 2015 ainsi que les dépenses en immobilisations pour le Service intermunicipal de Sécurité incendie telles que soumises par la Ville de Saint-Pascal et accepte de verser sa contribution financière conformément aux modes de répartition établis à l'entente intermunicipale relative à la sécurité incendie.
 - Considérant que le Service Incendie de Saint-Pascal souhaiterait connaître l'opinion des municipalités sur divers sujets. **La décision de notre municipalité est celle-ci et sera transmise au Service Incendie de Ville Saint-Pascal : Ne souhaite pas être consultée avant que la dépense soit faite car elle a été prévue au budget sauf si de nouvelles dépenses qui n'ont pas été prévues au budget surviennent. La façon de faire jusqu'à présent satisfait la municipalité soit le dépôt du rapport financier de Ville Saint-Pascal et elle ne préfère pas un rapport d'audit spécifique pour le Service Incendie puisque ceci occasionnerait des frais supplémentaires en supposant une vérification plus exhaustive.**
- Conservation du patrimoine agricole.
- La municipalité de Kamouraska réclame du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation la mise en place d'avantages comparatifs en faveur des fermes familiales, notamment :
- En adoptant un cadre normatif introduisant des avantages significatifs pour l'établissement de jeunes en agriculture
 - En modulant le crédit de taxes foncières pour cibler l'établissement de jeunes au détriment de la constitution de grand ensemble foncier;
 - En modulant davantage les programmes de stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour favoriser l'établissement de jeunes;
 - En réaffirmant l'intérêt, pour la société

ciété québécoise, pour une agriculture d'abord familiale et surtout propriétaire de ses moyens de production. (Viable, vivable, durable)

Enfin, qu'il agisse sans plus attendre sur le phénomène de financiarisation des terres. La directrice générale informe les membres du conseil que la réunion de travail sur le budget se tiendra lundi le 24 novembre prochain de 10h00 à 16h00. La directrice

générale a remis à chaque membre du conseil le formulaire « Déclaration des intérêts pécuniaires » à compléter le plus tôt possible et à remettre au bureau municipal.

Période de questions

*Bâtiment d'exception à Kamouraska (étude préparée antérieurement) (Voir définition avec le CCU).

*Précision concernant les compétences du personnel embauché aux Travaux Publics

: En référence au procès-verbal du 8 septembre dernier, à la section de la période de questions, la demande déposée par un contribuable visait le poste et non l'individu.

*Dossier mise aux normes (nouveaux puits).

*Relocalisation de la bibliothèque
Facture annuelle de la Sûreté du Québec (augmentation).

Rouler électrique au Kamouraska, c'est maintenant possible!



Avoir une voiture électrique, ce n'est pas uniquement pour les urbains! Bernard Lauzier, de la Poissonnerie Lauzier, l'a bien compris. Que ce soit pour les touristes, les ruraux en déplacement ou encore les locaux, il est maintenant possible de recharger sa voiture électrique à peu de frais, au stationnement prévu à cet effet à la Poissonnerie.

Si cela peut paraître banal pour certains, ce geste à Kamouraska représente une avancée importante en services offerts aux usagers. C'est une toute nouvelle gamme de personnes qui sont interpellées par ces services. La Poissonnerie Lauzier se joint donc à un réseau de bornes qui commence à être bien établi.

c a f é - b i s t r o - t e r r a s s e

*Avec vous depuis 10 ans,
Jean-Pierre Tirman
vous dit merci!*

Ouverture : 8h - 22h de mai à octobre
90, av. Morel, Kamouraska, G0L 1M0 - (418) 492-7365
www.cafeduclocher.com



Rapport sur la situation financière de la municipalité de Kamouraska

3 NOVEMBRE 2014

Messieurs les conseillers,
Chers concitoyens et concitoyennes de Kamouraska,

Comme l'exige le Ministère des Affaires municipales et conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de faire rapport de la situation financière de la municipalité avant le dépôt du budget 2015.

1. Rapport financier 2013

Recettes	1 442 519 \$
Dépenses	1 469,429 \$
Résultat avant affectation	(26,910) \$
Revenus d'investissement	(123 191) \$
Amortissement	284 515 \$
Remboursement de la dette à long terme	(48 287) \$
Affectations (investissements)	80 478 \$

Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	5 649.00 \$
--------------------------------------------------------------	-------------

Excédent accumulé

Excédent de fonctionnement non affecté	239 654 \$
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	354 667 \$
Montant à pourvoir dans le futur	(2 195) \$

Excédent accumulé au 31-12-2013	592 126 \$
---------------------------------	------------

2. Prévisions budgétaires 2014

L'exercice 2014 prévoyait des recettes de 1 332,478 \$ et des dépenses équivalentes. En 2014, l'évaluation imposable s'élevait à 104 042,100 \$. Le taux de taxe foncière a subi une légère augmentation passant de 0,69/100,00 \$ à 0,73/100,00 \$ ceci incluant les services de la Sûreté du Québec et la voirie locale. Le tarif pour la collecte des ordures ménagères et la récupération est demeuré stable à 145,00 \$/unité résidentielle. À ce jour, ces résultats laissent croire à un équilibre entre les revenus et les dépenses.

La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil se chiffreront pour l'année 2014 à 21 600,00 \$.

Le programme triennal des immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 est estimé à 210 000,00 \$ dont 75 000,00 \$ applicable à l'année 2014.

3. Réalisations pour 2014

Des travaux de réfection de la Route du Pain-de-Sucre (phase I) ont été réalisés en 2014. La phase II sera prévue ultérieurement.

Afin de se conformer à la Réglementation sur l'eau potable, le dossier sur la mise aux normes de l'eau potable avance à petits pas ; une demande d'aide financière a été déposée et nous attendons toujours des développements du côté du ministère à cet effet. Nous souhaitons qu'en 2015, ce projet se réalise afin que le transfert d'alimentation du puits existant au nouveau puits prenne forme enfin....

Le travail de mise à jour du Plan de développement et du Plan d'action a été fait par la municipalité en collaboration avec l'agent de développement. D'autre part, il a participé aux différentes réunions avec le Comité-famille, le Comité de développement, le Comité d'embellissement et d'autres organismes locaux. Également, il a participé à l'élaboration avec le comité organisateur de la Fête Nationale, la Journée de la Famille ainsi que la coordination des activités du terrain de jeux. Il a également participé à la préparation d'un projet en collaboration avec le CLD du Kamouraska, la SADC et la municipalité afin de présenter au public deux (2) spectacles de danse.

Comme l'exige la Loi, nous devons vous soumettre la liste des contrats municipaux de plus de 2 000,00\$ accordés en 2014 dépassant 25 000,00 \$ avec le même cocontractant:

- Construction Jean-Paul Landry Inc. :	130 000.00 \$
- Ministère de la Sécurité publique (SQ) :	96 285.00 \$
- MRC de Kamouraska (quotes-parts, autres services) :	86 748.00 \$
- Patrimoine maritime de Kamouraska :	81 403.21 \$
- Groupe Ultima (assurances) :	25 899.00 \$

4. Orientations générales 2015

La continuité de dossiers débutée, depuis quelques années déjà, se poursuivra en 2015 soit la mise aux normes de l'eau potable, l'application de la Réglementation sur la vidange des fosses septiques des résidences isolées en conformité avec la Réglementation provinciale aux propriétaires situés à l'extérieur du réseau d'aqueduc et d'égouts. De plus, suite à l'intégration de la troisième voie, en 2015, une nouvelle demande de soumissions pour la collecte des ordures ménagères, du recyclage et des matières organiques s'est tenue et l'entrepreneur choisi pour les trois prochaines années demeure le même soit Services Sanitaires A. Deschênes de Trois-Pistoles. Un bac de 240 litres vous sera livré ultérieurement afin d'intégrer cette nouvelle voie. Nous vous tiendrons au courant des dates par le biais du calendrier annuel des collectes hebdomadaires que vous recevrez d'ici le 31 décembre prochain.

La première phase des travaux de réfection du quai Taché ont été réalisés en 2013-2014. Étant donné que la deuxième phase des travaux est déjà en branle, plusieurs activités de levée de fonds ont eu lieu en 2014 et se poursuivront en 2015.

Transfert d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence

Le gouvernement fédéral a renouvelé le programme sur la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Une nouvelle programmation de travaux pour les quatre prochaines années a été déposée au ministère pour approbation. La somme prévue pour la municipalité est de : **562 726.00 \$** dont 20 % de cette somme a été réservée pour l'amélioration de l'Édifice municipal ou sa relocalisation ; ce qui représente une somme de : 112 545.00 \$. La différence s'appliquera au projet de mises aux normes de l'eau potable telle qu'exigée par le ministère.

Autres dossiers

Le dossier de « développement domiciliaire » avance à petits pas. Divers appuis doivent être déposés et un consultant a été mandaté dans ce dossier.

Il y eu récurrence des activités au terrain de jeux en 2014. Environ 40 jeunes ont participé à des activités organisées par des moniteurs embauchés par la Municipalité de Kamouraska en collaboration avec Développement de Kamouraska sous la supervision de l'agent de développement. De plus, environ 25 jeunes ont participé à une activité-soccer durant la saison estivale.

Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez. Je poursuivrai mon travail afin de répondre aux besoins et à la réalité des personnes vivant dans notre belle municipalité. Merci aux conseillers qui m'appuient et qui m'accompagnent dans différents dossiers pour le bien-être de la collectivité.

Pour terminer, le détail des prévisions budgétaires 2015 et l'adoption du plan triennal d'immobilisations vous sera communiqué lors d'une séance extraordinaire prévue à la mi-décembre 2014, laquelle sera précédée d'un avis public.



Maire de Kamouraska

Quarante-cinq municipalités du sud-est du Québec bénéficieront de près de 34 millions de dollars pour la réalisation de leurs projets prioritaires

Transfert d'une partie des revenus du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec

« Le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence appuie la croissance économique d'un océan à l'autre, tout en s'assurant que les collectivités canadiennes continuent d'offrir une qualité de vie parmi les meilleures au monde. Notre gouvernement est fier de procurer aux municipalités un financement prévisible et à long terme pour les aider à bâtir et à revitaliser leur infrastructure publique, tout en créant des emplois et en favorisant la prospérité à long terme », a déclaré le ministre Lebel.

« Je me réjouis avec vous aujourd'hui de l'aide financière gouvernementale accordée aux municipalités de la Côte du-Sud. Il s'agit d'un apport important qui permettra à ces municipalités de planifier leurs dépenses en infrastructure pour la concrétisation de projets essentiels à leur développement en plus de rehausser les services publics aux citoyens », a ajouté le

député Morin.

Dans le cadre du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec, l'aide financière destinée aux infrastructures municipales du Québec totalise 2,67 milliards de dollars pour les cinq prochaines années.

Le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence offre un financement à long terme, stable et prévisible afin d'aider les municipalités canadiennes à bâtir et à revitaliser leur infrastructure locale tout en créant des emplois et en favorisant la prospérité à long terme. Dans un premier temps, ce fonds a été prolongé et l'allocation en a été doublée, passant de un à deux milliards de dollars par année. Par la suite, il a été indexé à raison de 2 % par année et il a été désigné comme une source permanente de financement fédéral pour les infrastructures des municipalités par une mesure législative.

Faits à souligner

- La nouvelle entente conclue entre le Canada et le Québec a pour but d'assurer le financement du renouvellement des infrastructures municipales et locales dans une perspective de développement durable.
- Le gouvernement du Canada versera près de 2,4 milliards de dollars au gouvernement du Québec pour les infrastructures municipales et les infrastructures de transport en commun, sur une période de cinq ans.
- Le gouvernement de Québec allouera une somme de 780 millions de dollars pour les infrastructures municipales et locales, et ce, pour une période de cinq ans.

Pour Kamouraska, le montant est de 562 726 \$

(Voir le rapport sur la situation financière de la municipalité de Kamouraska) pages 19 et 20

Source : Kevin Morin

Attaché politique

Bureau du député Norbert Morin

Le Club les Belles Pistes du Rocher Blanc Inc.



a le plaisir de vous annoncer que le chalet du Club, 462, Chemin de la Croix à St-Bruno, ouvrira officiellement le 27 novembre 2014.

Les pistes pour motoneige, ski de fond et raquette seront ouvertes aussitôt que la neige sera de retour.

Les droits d'accès pour motoneiges sont actuellement en vente chez Jean Morneau Inc. à St-Pascal au coût de 300 \$ avant le 9 décembre.

Les cartes de ski de fond seront en vente à compter du 27 novembre au Club, au coût de 40 \$ pour la carte individuelle et 60 \$ pour la familiale. Ces cartes donnent accès à la piste de raquette gratuitement.

Pour la raquette seulement, la carte individuelle est de 10 \$ et la familiale à 15 \$.

Pour informations : 418 492-7421

La Maison de la famille du Kamouraska

580-C, RUE CÔTÉ, SAINT-PASCAL

PROGRAMMATION DE DÉCEMBRE 2014

PARENTS EN FORME

Période d'exercices adaptés pour les nouvelles mamans, les femmes enceintes et les papas.

Saint-Pascal, mardi le 2 décembre de 13h30 à 15h;

mercredi le 17 décembre de 13h30 à 15h, à nos locaux

LE DÉVELOPPEMENT À CHACUN SON RYTHME (ENFANT 1 À 2 ANS)

Venez survoler les étapes du développement de l'enfant durant cette période. Une occasion pour s'informer et échanger entre parents.

Saint-Pascal, mercredi le 3 décembre de 13h30 à 15h (dernière partie), à nos locaux

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE

Nos bureaux seront fermés du 20 décembre 2014 jusqu'au 4 janvier 2015 inclusivement. Nous serons de retour le lundi 5 janvier dès 8h30.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à toute la population de Joyeuses Fêtes.

Surveillez notre nouveau dépliant dès janvier afin de connaître les activités à l'horaire.

Toutes les activités sont gratuites.

L'inscription est obligatoire auprès de Marie-Pier Dumais, TES

418 492-5993 poste 103

Activités au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

« **La petite reine** » est le titre du film qui sera présenté au Centre-Femmes, jeudi le 4 décembre à 18h30, à l'occasion des journées d'action contre la violence faite aux femmes. Popcorn inclus! Inscrivez-vous. Bienvenue à toutes!

Venez festoyer avec nous à l'occasion du **Party de Noël** organisé par le Centre-Femmes. L'activité aura lieu au Centre-Femmes jeudi le 11 décembre de 17h00 à 20h30. Nous aurons une invitée conteuse, Madame Ghislaine Hamel, qui saura nous faire rire!

Un souper sera servi, contribution volontaire suggérée : 5 \$. Inscription avant le 9 décembre. Bienvenue à toutes!

En cette année qui achève, l'équipe du Centre-Femmes

désire vous souhaiter un temps des fêtes riche en joie et en surprises,

ainsi qu'une année remplie d'amour et d'instant de bonheur partagés.

Notez que le Centre-Femmes sera fermé du 22 décembre au 2 janvier 2015 inclusivement. Nous serons heureuses de vous revoir à compter du 5 janvier!

Le Comité proches aidants Kamouraska vous offre des rencontres d'informations et d'échanges

Si vous êtes proche aidant(e) d'une personne aînée en perte d'autonomie, voici des rencontres qui vont vous intéresser.

En décembre :

Comment bien se nourrir malgré la maladie? Trucs et réponses à vos questions

Invité : Nutritionniste du CSSSK

Mercredi, le 10 décembre à 13h30, au 1514, rue Poiré, La Pocatière

Jeudi, le 11 décembre à 13h30, au 360, rue Taché, St-Pascal

En janvier :

Démystifier l'angoisse et l'anxiété

Invité : Intervenante de La Traversée

Jeudi, le 8 janvier à 13h30 à St-Pascal

Mardi, le 13 janvier à 13h30 à La Pocatière

Noël ensemble

Vous connaissez une personne **qui sera seule** à Noël ou à l'arrivée de la nouvelle année ?

Invitez-la à votre réunion de famille ou d'amis !

Ou encore, donnez-lui un p'tit **coup de fil** pour briser sa solitude et lui **réchauffer le cœur !**

Un petit geste fait toute la différence !

« Noël Ensemble » est une initiative du Comité des partenaires en santé mentale, de la Table en dépendance du Kamouraska et de la Pastorale sociale du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

En collaboration avec  Impression Soleil



La Boîte Fraîcheur
Tout cru, tout frais !

Fruits et légumes abordables et de qualité, un geste de solidarité !

Des fruits et légumes frais, à juste prix, livrés près de chez vous.

Des produits de première qualité à acheter sur une base volontaire tous les 15 jours.

Pour commander, communiquez avec le point de chute le plus près de chez vous ou rendez-vous sur notre site transactionnel. Retrouvez la liste des points de chute dans la section « À propos » de notre page Facebook, ou communiquez directement avec nous par téléphone.

Téléphone : 418 371-1820 Site transactionnel : laboitefraicheur.com
Courriel : info@laboitefraicheur.com  / La Boîte Fraîcheur



Ramonnage de cheminées

Frédéric Pilote
Tél. Bur. : 418-860-2100
Cell. : 418-894-8608

- RAMONAGE DE CHEMINÉES
- DÉNEIGEMENT DE TOITURE ET RÉPARATION
- INSTALLATION DE GAINÉ (Vérification de cheminées) (Estimation gratuite)

Pour le comté de Kamouraska, K.R.T.B. et Rivière-du-Loup



CONTENU DU PROGRAMME

- SUIVI MÉDICAL
- SOUTIEN AU SEVRAGE
- SUIVI INDIVIDUEL ET DE GROUPE
- ATELIERS PORTANT SUR TOUS LES ASPECTS DE LA DÉPENDANCE
- ACTIVITÉS RELIÉES À LA CONNAISSANCE DE SOI (MÉTIER ET PSYCHOLOGIE)

NOUVEL ESPOIR POUR LES FUMEURS

THÉRAPIE INTENSIVE

6 JOURS CONSÉCUTIFS - ACCOMPAGNEMENT 24 HEURES
4 au 9 janvier 2015

ENGAGEMENT PAR UNE ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE

LA MONTÉE, QUI COMPTE PLUS DE 20 ANS D'EXPERTISE DANS LE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES, EST FIÈRE D'INNOVER AVEC CE NOUVEAU PROGRAMME... DU JAMAIS VU AU QUÉBEC.

POUR INSCRIPTION ET POUR INFORMATION

LA MONTÉE
100, CHEMIN DE LA PETITE ANSE,
RIVIÈRE-OUELLE (QC) G0L 2C0
418 371-1444
WWW.CENTRELAMONTEE.COM



Quai des Bulles

SAVONNERIE ARTISANALE

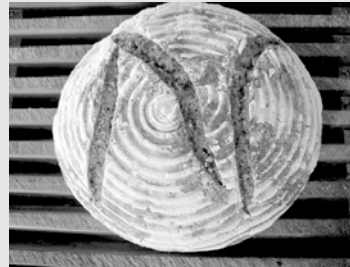


Gamme complète de produits écologiques pour les soins du corps, fabriqués artisanalement.

Atelier, boutique & siège social
66, avenue Morel, Kamouraska

Ouvert à l'année | 418 492-9673 | www.quaidesbulles.ca

Boulangerie Niemand



Horaire 2014

En Mai : ouvert les vendredis, samedis et dimanches

En juin, septembre et octobre : ouvert du jeudi au dimanche

De la St-Jean à la Fête du travail : ouvert tous les jours

Au plaisir de vous servir entre 8 h et 18 h.

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE

La Fée Gourmande



KAMOURASKA



Chocolaterie



Hébergement

La Fée Gourmande
167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thés, chocolat chaud

1 suite d'hébergement avec douche vapeur (hammam)
1 chambre avec accès au solarium côté jardin
Accès aux terrasses avant et arrière
Accès à Internet sans fil



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone: (418) 492-7988 Fax: (418) 492-9225

Livraison partout au Québec

POISSONNERIELAUZIER.COM